

**Convention d'objectifs Suisseporcs – OFAG portant sur la réduction des pertes
d'éléments fertilisants**
Résumé du 2^e rapport intermédiaire de Suisseporcs
(décembre 2025)

Suisseporcs assume ses responsabilités vis-à-vis de la société en ce qui concerne les pertes d'éléments fertilisants dans l'agriculture et se conforme à l'art. 6a LAgr, qui prévoit que les interprofessions et les organisations de producteurs concernées ainsi que d'autres organisations peuvent agir pour réduire ces déperditions et faire régulièrement rapport à la Confédération. La convention poursuit plusieurs objectifs : elle permet à Suisseporcs de définir et de mettre en œuvre, sous sa propre responsabilité, une approche stratégique et des mesures judicieuses, réalisables et réalistes pour les prochaines années d'une part et d'autre part de mettre en lumière et de communiquer les problèmes rencontrés.

Suisseporcs et ses partenaires de la chaîne de création de valeur veulent assumer leurs responsabilités et assurer une production efficace de manière moderne et responsable. Produire d'une façon plus efficiente en réduisant les pertes d'éléments fertilisants, l'objectif est à la portée d'un grand nombre d'éleveurs de porcs, et sa réalisation assurera à long terme la création de valeur dans la filière.

L'association Suisseporcs juge essentiel de considérer la durabilité dans ses trois dimensions et d'assurer une indemnisation équitable des efforts supplémentaires consentis par les éleveurs de porcs.

La convention d'objectifs permet à Suisseporcs de fixer sa propre trajectoire de réduction des pertes d'éléments fertilisants. Il s'agit notamment :

- d'encourager les mesures visant à réduire la protéine brute dans l'alimentation des porcs ;
- d'encourager la participation au programme d'utilisation durable des ressources « alimentation biphase des porcs appauvrie en matière azotée » ;
- d'encourager de manière générale l'alimentation biphase dans la production porcine ;
- de sensibiliser, informer, former, assurer un conseil technique et architectural de même que la mise en œuvre. Le soutien dans le secteur de la garde de porcs par la vulgarisation, la formation et le perfectionnement, la communication de même que la sensibilisation constitue une tâche importante pour Suisseporcs.

Rapport intermédiaire fin 2025

Bien qu'ambitieux, les objectifs ont été atteints, voire dépassés, en 2024. Avec 80 % d'UGB participant au programme d'utilisation durable des ressources naturelles « alimentation biphase des porcs appauvrie en matière azotée », l'objectif de 65 % est dépassé de 15 points.

Au cours des années précédentes, des prestations préalables avaient déjà été réalisées au niveau de la réduction des pertes d'éléments fertilisants dans la garde de porcs. La poursuite de l'investissement dans le cadre de la convention d'objectifs est réjouissante.

Les recherches scientifiques (P. Aymerich et al., 2024) font état d'une baisse de 11 à 12 % d'excrétion de matière azotée par % de protéine brute en moins dans l'aliment.

Des études sont en cours afin de rechercher d'autres moyens de réduire les pertes d'éléments fertilisants. Dans les nouvelles constructions, la séparation de l'urine semble prometteuse.